

BULLETIN D'INSCRIPTION

(à retourner à la Maison de l'Architecture du Centre – 44/46 Quai Saint Laurent 45000 ORLEANS - tel 02 38 54 09 99)

FORMATION « Marchés publics de maîtrise d'œuvre »

Architectes libéraux 170 euros net de TVA

Collaborateurs, salariés 230 euros net de TVA (remboursé intégralement par OPCAPL)

Nouveaux inscrits en mode libéral de 2010 à 2011 : 100 euros (70 euros pris en charge par le CROA Centre)

Je souhaite m'inscrire: Nom: Prénom: ••••• Adresse: Tel: Télécopie : Email: à la formation qui aura lieu dans les locaux de l'Ordre des Architectes 21 juin 2012 De 9 h à 17 h 30 Je joins un chèque de Bulletin d'inscription et chèque libellé à l'ordre de la Maison de l'Architecture du Centre à adresser à la Maison de l'Architecture 44-46 Quai Saint Laurent 45000 ORLEANS en confirmation de mon inscription.

Conditions générales

Date

- 1 Le prix indiqué couvre les frais pédagogiques, le déjeuner, les documents de synthèse
- 2 Le règlement du prix s'effectue à l'inscription par chèque à l'ordre de la Maison de l'Architecture, accompagné du bulletin d'inscription. Les factures tiennent lieu de convention de formation simplifiée.
- L'attestation de présence, envoyée avec la facture, est adressée au participant après la formation, sous condition de l'émargement de la feuille de présence.

Signature

- 3 Le lieu de la formation n'est pas contractuel. Elle pourra se dérouler à une autre adresse dans le même secteur géographique.
- 4 Les demandes d'annulation doivent être formulées par écrit. Elles donneront lieu à remboursement intégral si elles sont reçues 21 jours ouvrables avant le premier jour de la formation. Après cette date, l'intégralité du prix sera dû, sauf cas de force majeure, à savoir limitativement : maladie, accident, décès ou grève des transports, et sur présentation d'un justificatif. Les demandes de remplacement sont admises à tout moment. En cas d'absence ou d'abandon au cours d'une conférence, l'intégralité du prix est payable en totalité.